

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	33 (1895)
Heft:	51
Artikel:	Funiculi, funicula. - Le général de la Harpe au Vésuve. - Le Lausanne-Ouchy
Autor:	L.M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-195268

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE: un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER: un an . . .	7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c.; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Funiculi, funicula. — Le général de la Harpe au Vésuve. — Le Lausanne-Ouchy.

Funiculi, funicula!... Tout le monde a entendu chanter cette *scie napolitaine*, qui date de 1880, et qui n'a pas tardé à franchir les Alpes. Aussi bien n'y a-t-il pas de fin de fête populaire, de rentrées tardives de sociétés d'étudiants ou autres, qui ne soient agrémentées par ce refrain.

Quel est donc l'origine de cette chanson dont l'air endiablé, chanté par les musiciens ambulants que l'Italie nous envoie, nous abasourdit dans la rue, dans les brasseries et les cafés, comme *Santa Lucia*, sa sœur ainée?

Il est évident — et chacun l'a compris — que *funicula* vient du latin *funiculus* (corde), d'où nous avons fait *funiculaire*, pour désigner les appareils et les chemins de fer qui marchent au moyen de cordes ou de câbles.

La chanson dont nous parlons est née de l'enthousiasme napolitain, en 1880, époque où un chemin de fer funiculaire transporta, pour la première fois, les touristes jusqu'au bord du cratère sans cesse enflammé du Vésuve (1200 m).

Au premier moment, il est vrai, cette entreprise souleva maintes récriminations de la part de quelques poètes et amis de la belle nature, ne voyant là qu'une spéculation barbare qui venait déshonorer le célèbre volcan.

Mais comme, d'un autre côté, nombre de gens, et tout particulièrement les voyageurs, étaient enchantés de pouvoir, sans fatigue, et pour la modique somme de 1 franc, faire l'ascension du Vésuve, la critique s'apaisa.

Auparavant, le voyageur, guidé par un cicérone, et obligé de porter avec lui un bissac bien garni, mettait cinq heures pour atteindre le cratère du volcan.

Le général de la Harpe, qui visita le Vésuve en 1819, dit à ce sujet, dans le récit de ce voyage :

Pendant une heure et demie, on suit péniblement des sentiers tortueux et de rapides défilés tracés parmi les laves, et l'on parvient à l'*Ermitage*, espèce d'auberge, qui occupe un mamelon que son escarpement préserve des torrents de lave. On y rencontre pour la

dernière fois un légumier, des ceps de vignes et quelques arbres. Des religieux font les honneurs de cet ermitage, et la police y entretient quelques soldats destinés à prévenir les rixes sanglantes que le concours des étrangers, de leurs gens et de leurs guides, occasionna très souvent. On peut se procurer là des vivres et du vin.

Depuis l'ermitage, on descend un peu, puis on recommence à monter, doucement d'abord et ensuite avec beaucoup de peine, jusqu'au pied du grand cône qui constitue le cratère ou volcan proprement dit.

L'escarpement des flancs du cratère est à peu près celui du talus naturel des terres, environ 45°. Il consiste extérieurement en sable noir mêlé de cendres, et en débris de laves et de pierre-ponce, dans lesquels on enfonce jusqu'à mi-jambe. Les personnes peu habituées aux montagnes se font aider par des guides, qui s'attellent à une large courroie, passant par derrière les épaules du voyageur; mais ce secours, quelquefois dangereux, fatigue plus qu'il ne soulage, lorsque les mouvements ne s'accordent pas.

L'inauguration du funiculaire du Vésuve fut donc un événement extraordinaire pour les Napolitains, qui le considéraient comme un des ouvrages les plus curieux et les plus hardis de notre époque. Ce fut un enthousiasme général, et de la rue de Tolède, centre de la vie napolitaine, surgit tout à coup la chanson populaire :

*Listi, listi, via montiam souna,
Funiculi, Funicula!*

Les Italiens n'avaient cependant point la primeur des chemins de fer à ficelle, car depuis plusieurs années déjà les funiculaires de la Croix-Rousse et de Lausanne-Ouchy étaient connus.

Un petit détail à noter en passant : Ce fut aux accords d'un air italien, celui de l'*Hymne à Garibaldi*, que furent signalés les derniers coups de pioche ouvrant la communication souterraine entre la gare de la S.-O.-S. et la place du Flon.

Reprenez ici quelques lignes de ce que nous écrivimes à ce sujet il y a dix-huit ou vingt ans.

En octobre 1874, on vit quelques ouvriers donner les premiers coups de pioche dans les flancs nord de la colline de Montbenon. En octobre, le tunnel s'avancait déjà jusqu'à sous l'hôtel *Richemont*, où les bienheureux mortels, dinant copieusement à table d'hôte, ne

se doutaient guère qu'à plusieurs mètres au-dessous d'eux des ouvriers, le corps à demi renversé, et à la faible lueur de lampes fumeuses, travaillaient péniblement dans un souterrain humide et glissant où, à chaque pas fait en avant, ils devaient ajouter quelques poutres à la galerie boisée qui protégeait leur travail.

Une autre escouade d'ouvriers avait attaqué la colline au-dessous de la gare et sur la même ligne. Les travaux furent si bien dirigés qu'un beau jour, vers dix heures du matin, les hommes travaillant dans la partie supérieure du tunnel aperçurent un bruit sourd; ce bruit devint peu à peu plus distinct; des voix humaines se firent entendre; puis un gros caillou arraché à la paroi de terre, laissa filtrer la lumière des lampes qui se trouvaient de l'autre côté.

Des cris de joie éclatèrent des deux côtés; les pioches retombèrent à terre, un profond silence se fit, et l'un des piqueurs s'écria d'un ton mystérieux :

— Qui êtes-vous, vous qui venez troubler ces profondes solitudes? Etes-vous des amis ou des suppôts de Satan?

Une voix répondit :

— Nous sommes ceux qui perçent les montagnes, qui affrontent les dangers, ceux qui forgent le fer, qui taillent le granit et gagnent leur pain à la sueur de leur front... Nous sommes les travailleurs!

Alors la première voix reprit :

— Eh bien, nous sommes vos frères. Amis, courage, et abattons la barrière qui nous sépare!

A ces mots, toutes les pioches attaquèrent l'obstacle... Les ouvriers se serrèrent cordialement la main; les deux piqueurs s'embrassèrent!

Trente lampes furent accrochées aux parois du souterrain et formèrent un cercle de feu autour de ces braves ouvriers auxquels une modeste collation avait été ménagée.

Les verres se remplirent et provoquèrent une franche gaité.

Il y avait là des Piémontais et des Français.

Un de ces derniers se plaça sur la pe-

tite arête de terre qui marquait encore le point de rencontre, et, levant son verre, entonna, sur l'air de l'*Hymne à Garibaldi*, des couplets pleins d'originalité et d'énergie, dont voici un couplet :

Nous qui construisons les palais;
Nous qui logeons dans des masures;
Nous qui, sur toutes les coutures,
Brodons et maîtres et valets;
Valets ni maîtres nous ne sommes,
Mais nous sommes sous nos haillons,
Qu'on se le dise enfin, des hommes!
Et nous sommes des bataillons!

Ici-bas et non pas ailleurs,
Mieux que le prophète Moïse,
Nous fondons la Terre-Promise,
Nous qui sommes les Travailleurs!

L'inauguration du Lausanne-Ouchy eut lieu le samedi 10 mars 1877.

L. M.

Un peu de mode. 1877

Il n'y a rien de bien nouveau à dire touchant la mode d'hiver, car tout est décidé depuis déjà quelque temps. Les jupons à godets règnent toujours, ainsi que les manches-ballons, qui, à notre grande surprise, trouvent encore le moyen de grandir en stature et de diminuer en grâce.

Les jaquettes sont à la mode, mais voilà leur inconvénient, c'est qu'elles ont peine à réduire les bras et la quantité fabuleuse d'étoffe qui les entourent; aussi cèdent-elles le pas aux collets qui, vu leur ampleur, se chargent d'envelopper sans difficulté manches et bras.

L'étoffe en vogue, chacun le sait, est le velours; on l'aime, on en veut partout et il a la faveur de toutes les personnes de goût qui, jusqu'à présent, lui ont trouvé un seul défaut, un tout petit, du reste, celui d'être un peu cher.

Les fourrures ont fait leur apparition: les manchons se portent moins petits et les boas disparaissent un peu devant les cols consul, dans lesquels la nuque, les oreilles et le bas du visage se trouvent comme dans une boîte. Pour celle-là c'est la mode par excellence qui chassera les rhumes, les maux d'oreilles et les fluxions; les dames qui ont souvent mal aux dents peuvent se réjouir.

Quant aux chapeaux, voici leur signallement: grandes passes et hautes calottes avec abondance de plumes et de fleurs largement épanouies. Espérons que malgré les apparences les chapeaux ne marcheront pas sur les traces des manches de robes! Que deviendrions-nous alors?... Nous frémissons en y songeant, car nous connaissons les caprices de la mode, et nous savons que lorsqu'elle se lance dans une exagération rien ne peut l'arrêter.

Pour en avoir la preuve, nous n'avons qu'à lire dans le passé et voir ce qu'elle fit au temps où la reine Marie-Antoinette était encore heureuse et gracieuse sur le

trône de France. Si les dames de la cour et de la noblesse voulaient se soumettre à la mode, elles devaient porter sur la tête des choses bien autrement embarrassantes que ne l'était pour Perrette le pot au lait de la fable.

Que dirions-nous si nous devions un jour voir les élégantes passer dans la rue, emportant, en guise de coiffures, de gigantesques et étranges monuments? Quoiqu'il en soit, la charité nous conseillerait de voler à leur secours lorsqu'elles se trouveraient accrochées au treillis ou aux branches des arbres.

Que les dames se méfient donc de la mode, surtout lorsqu'elles ajoutent à leurs chapeaux un étage de plus. Ce fut insensiblement, qu'au temps de Marie-Antoinette, les élégantes élevèrent leurs coiffures jusqu'à la respectable hauteur de trente à quarante pouces; et ce fut sans y penser qu'elles en vinrent à faire tenir sur leurs têtes des pastorales, avec moutons et bergers, des moulins à vent, des rouets avec leurs fileuses, des morceaux d'architecture, des jardins botaniques ou des scènes champêtres. Ces petites montagnes obligaient celles qui les portaient à se replier sur elles-mêmes lorsqu'elles allaient en voiture, à s'agenouiller, ou à mettre leurs têtes en dehors de la portière.

Ce sont les maris de ce temps qui étaient malheureux! S'ils devaient se rendre au bal pour accompagner leurs épouses, ils ne respiraient plus depuis le moment où elles étaient sorties des mains du coiffeur jusqu'à la clôture de la fête, tant ils tremblaient de voir les édifices, couronnant leur moitié, rester suspendus aux lustres des salles de bal.

Les maris d'aujourd'hui peuvent se vanter d'avoir un sort digne d'envie comparé à ceux d'alors. Ils ne sauraient faire autrement que d'être heureux de vivre à une époque comme la nôtre et d'approuver leurs épouses en tous points, lors même qu'elles agrandiraient encore un peu leurs manches ou que, pour orner leurs chapeaux, elles choisiraient les fleurs appartenant aux plus grandes espèces?

ALICE.

On brav'hommo délavâ.

Dè bio savai que vo z'ai z'oo z'u oïu parlâ dè monsu Faure, Féli, lo président dè la républiqua, que l'est don lo collègue dè noutron monsu Lachenat. Eh bin, cé monsu Faure, qu'est on tant galé hommo, qu'on ein dit tant dè bin, coumeincè à étre délavâ su le papâi pè dâi tsaravoutès que ne lo vaillont pas et à quoi foudrài bailli onna dédzaläe ein premire po lão z'apreindrè. Et portant cé brav'hommo Féli n'est rein venu fiai, ni orgoliao, quand bin l'est dinsé haut placi; ne fâ pas mé d'embarras què quand l'étai appreinti et ovrâi taneu,

que ma fâi, respect! kâ l'avâi coumeincé pè étre onna petita dzein; mà c'étai on gaillâ d'attaque, que ne renasquâvè pas devant l'ovradzo et qu'a fini pè avâi po son compo onna granta boutequa iô ti lè boréâi et lè cacapêdze dâo distrit s'allâvont férè servi, et que l'a mémameint éta nonmâ grand conseiller, que l'est tot derè; kâ on ne vôtè pas po dâi bracail-lons et dâi pandoures; et l'étai tant recriâ dè tsacon que quand la pliace dè Président a éta su lè papâi, l'a éta nonmâ riqueraque, sein pi avâi pâyi on demi litre.

Mâ y'a dâi dzalâo pertot, et on a bio étre boun'einfant, quand la dzalozi s'ein méclié, le pâo férè bin dâo mau s'on ne pâo pas l'eccliaffa quand le coumeincé à moodrè. Et lo brav' Président a dâi dzalâo. L'est verè que la pliace est bouna: l'a on bon gadzo; on bio appartémeint su lo dévant, avoué étrablio et remisa, que sè pâo teni on applâ dè dou tsévaux avoué onna galéza calèche à quatro placiès, et l'a, coumeint noutrès conseillers d'état dè pè Lozena, on permis po allâ po rein su lo tsemin dè fai. Assebin, faut pas étre ébâyi se y'a pè Paris on part d'allugants que lâi voudriont derè: « Dôte-toi de là que je m'y mette; » que lo délavont su lè papâi po lâi férè démandâ son condzi et que lo mépresont per devant lo mondo po qu'on lo fottè frou se ne vâo pas s'ein allâ. Et coumeint n'ia pas on foutre à derè su son compto, clliâo routès n'ont-te pas éta rebouilli dâi z'affrèrs dâo teimps dè son bio père, que ne vaillessâi pas lo Pérou, à cein qu'on dit et qu'avâi mémameint du sè divorçâ et traci au clliou; mà la pourra petita bouéba à cé cocardier n'en poivè pas dâo mé, et ni Féli non plie; kâ quand l'eut fê cognessance, 'na veingtâna d'ans aprés, dè clliâo petita bouéba, qu'étai dévegnâ onna galéza perneta que lâi fe borattâ lo tieu, on eut bio lâi racontâ totès clliâo z'histoîrè, Féli qu'avâi promet lo mariadzo à la grachâosa, n'a pas volliu la laissi et ma fâi respect por li, kâ s'est quie conduit coumeint on brav'vo valet.

Ora, faut-te étre crouie et jeansoutre po lâi reprodzi dâi z'affrèrs dinsé! c'est tot coumeint s'on desai à noutron monsu Lachenat que vint assebin d'étre nonmâ président à Berna: « Attiuta, me n'ami! Adan, lo revire-rièr grand-père dè ton père-grand, et Eve, la revire-rièr grand-mère dè ta mère-grand, sè sont fê accoulli frou dâo paradi po cein que l'aviont maraudâ dâi pommès iô n'aviont pas lo drâi dè ramelladzo; c'étai don dâi lâro qu'ont z'u dâo bounheu d'étre solets su la terra, sein quiet l'etiont sù d'étre cofrâ; et du que cein va dinsé, te ne pâo pas étre noutron président, kâ ne volleint pas on président târâ! »

Lo vo démando: cein arrâi-te lo fi?